Informations de base

2000/0050(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Prix agricoles 2000/2001: viande de porc, organisation commune des marchés OCM (modif. règlement (CEE) n° 2759/75) **Subject** 3.10.05.01 Viande	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AGRI Agriculture et développement rural	JEGGLE Elisabeth (PPE-DE)	19/10/1999

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
BUDG Budgets	MULDER Jan (ELDR)	22/09/1999

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Agriculture et pêche	2276	2000-06-19

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
29/02/2000	Publication de la proposition législative	COM(2000)0077	Résumé
17/03/2000	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
18/04/2000	Vote en commission		Résumé
18/04/2000	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A5-0115/2000	
15/05/2000	Débat en plénière		
16/05/2000	Décision du Parlement	T5-0209/2000	Résumé
19/06/2000	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		Résumé
19/06/2000	Fin de la procédure au Parlement		
29/06/2000	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2000/0050(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 037
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AGRI/5/12615

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A5-0115/2000 JO C 059 23.02.2001, p. 0004	18/04/2000	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T5-0209/2000 JO C 059 23.02.2001, p. 0019-0050	16/05/2000	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2000)0077	29/02/2000	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES0485/2000 JO C 168 16.06.2000, p. 0017	27/04/2000	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Règlement 2000/1365
JO L 156 29.06.2000, p. 0005 Résumé

Prix agricoles 2000/2001: viande de porc, organisation commune des marchés OCM (modif. règlement (CEE) n° 2759/75)

2000/0050(CNS) - 19/06/2000 - Acte final

Le Conseil a adopté formellement le règlement 1365/2000/CE concernant le secteur de la viande porcine. Les prix sont fixés pour une période indéterminée, dans la droite ligne des réformes de la PAC intervenues depuis 1992. Le prix de base et la qualité type à laquelle ce prix se réfère sont fixés dans le règlement de base (CEE) n° 2759/75 du Conseil, conformément à l'approche générale. Le prix de base est maintenu au niveau actuel de 1 509,39 eur/t. Il est rappelé que le rôle concret du prix de base a trait à d'éventuelles mesures d'intervention, c'est-à-dire l'octroi d'une aide au stockage privé. Une telle mesure peut être mise en place lorsque le prix de marché moyen dans la Communauté est inférieur à 103% du prix de base.

Prix agricoles 2000/2001: viande de porc, organisation commune des marchés OCM (modif. règlement (CEE) n° 2759/75)

2000/0050(CNS) - 19/06/2000

A l'issue de l'examen des propositions de la Commission concernant la fixation des prix agricoles, le Conseil a, en raison de l'urgence, adopté les règlements concernant le sucre (à la majorité qualifiée) et la viande porcine et a constaté que des problèmes subsistaient pour les autres produits. Il est convenu de reprendre l'examen du dossier au cours de sa prochaine session. Par ailleurs, la délégation espagnole a regretté que lors de la présente discussion sur les prix agricoles pour la campagne 2000/2001, aucune solution n'ait été trouvée en ce qui concerne sa demande réitérée pour un système de soutien pour les fruits à coque.

Prix agricoles 2000/2001: viande de porc, organisation commune des marchés OCM (modif. règlement (CEE) n° 2759/75)

2000/0050(CNS) - 29/02/2000 - Document de base législatif

Prix agricoles 2000/2001 - viande porcine. Conformément à l'approche générale, il est proposé de fixer le prix de base et la qualité type à laquelle ce prix se réfère dans le règlement de base 2759/75/CEE. Le prix de base devrait être maintenu au niveau actuel de 1 509,39 EUR/t. Il est rappelé que le rôle concret du prix de base a trait à d'éventuelles mesures d'intervention, c'est-à-dire l'octroi d'une aide au stockage privé. Une telle mesure peut être mise en place lorsque le prix de marché moyen dans la Communauté est inférieur à 103% du prix de base. La qualité type est fixée pour: - les carcasses de 60 à moins de 120 kg: classe E, - les carcasses de 120 à 180 kg: classe R.

Prix agricoles 2000/2001: viande de porc, organisation commune des marchés OCM (modif. règlement (CEE) n° 2759/75)

2000/0050(CNS) - 16/05/2000 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté le rapport de Mme Elisabeth JEGGLE (PPE/DE, D). En acceptant à une très large majorité l'ensemble des propositions de la Commission concernant la fixation des prix des produits agricoles, ainsi que les amendements déposés par la commission de l'agriculture et du développement rural sur ces diverses propositions, le Parlement a montré qu'il approuvait la politique de la Commission concernant la fixation pluriannuelle des prix et ses conséquences pour la stabilité des revenus et la planification de la production des agriculteurs européens. Les députés européens souhaitent cependant que les lignes définies à Berlin, ne subissent pas de distorsion majeure, notamment dans le secteur sucrier.